

## Q : Qu'est-ce que c'est, REAL ID ?

Une loi, la « REAL ID Act » [la Loi REAL ID], adoptée par le Congrès Américain en 2005, a décrété la recommandation de la Commission 9/11, que le Gouvernement Fédéral « établisse des critères pour la délivrance des pièces d'identité, par exemple, des permis de conduire ». La Loi a mis sur point les critères de sécurité minimum pour les permis de conduire et les cartes d'identité délivrés par un état et interdit aux agences fédérales d'accepter, pour des raisons officielles, les permis et les cartes d'identité des états qui ne respectent pas ces critères. Ces raisons officielles sont les suivantes :

- Accès aux établissements fédéraux
- Monter au bord d'un avion commercial, règlementé par les Etats-Unis
- Entrée aux centrales nucléaires

## Q : Quand est-ce que REAL ID prendra effet ?

La date limite pour appliquer cette loi est le 1<sup>er</sup> octobre, 2021. A partir de cette date, non seulement tous les états seront obligés de délivrer des permis et de cartes d'identité respectant REAL ID, mais toute personne qui aimerait prendre un vol commercial ou avoir accès aux établissements fédéraux, devra également être passée à l'agence qui délivre les permis pour obtenir un permis conforme, ou avoir un alternatif acceptable, par exemple un passeport américain.

## Q : Qu'est-ce qui se passera le 1<sup>er</sup> octobre, 2021 ?

Les agences fédérales, y compris le DHS [département de la sécurité nationale] et le TSA [bureau de la sécurité dans le transport], n'accepteront comme pièce d'identification nécessaire pour obtenir accès aux établissements fédéraux – y compris les postes de contrôle de sécurité TSA à l'aéroport – que ces permis et ces cartes d'identité délivrés par un état respectant REAL ID en application des critères de sécurité définis par REAL ID (ça veut dire que le permis ou la carte doit être marqué par une étoile REAL ID). Les permis de conduire renforcés (EDL) délivrés par les états de Washington, Michigan, Minnesota, New York et Vermont seront acceptés comme alternatifs aux cartes conformes à REAL ID et seront acceptés également pour des raisons REAL ID officielles. La plupart des EDL ne contient pas l'étoile et cela est acceptable.

## Q : Est-ce que tous les états délivreront des cartes conformes à REAL ID ?

Le DHS travaille de près avec tous les états et les territoires et fournit de l'aide et de la direction pour arriver à une conformité totale avant la date limite du 1<sup>er</sup> octobre, 2021. Dès le 5 septembre, 2019, 50 états et territoires respectent complètement les demandes de REAL ID et tous les états sont prêts à commencer à délivrer des permis et des cartes conformes avant la date limite du 1<sup>er</sup> octobre, 2021.

## Q : Comment obtenir une pièce d'identification conforme à REAL ID ?

Consultez le site web de l'agence qui délivre les permis pour savoir exactement quels documents seront requis pour obtenir une pièce d'identification conforme à REAL ID. Au minimum, il faudra fournir des documents qui montrent : 1) votre nom légal complet ; 2) votre date de naissance ; 3) votre numéro de sécurité sociale ; 4) deux preuves qui montrent l'adresse de votre résidence principale ; et 5) votre statut en immigration.

Il est possible que votre état impose des conditions supplémentaires, alors consultez le site web de l'agence, avant d'y aller en personne, pour obtenir des directions et de l'aide supplémentaire.

## Q : Comment savoir si mon permis ou ma carte d'identification est conforme à REAL ID ?

Les cartes conformes à REAL ID afficheront une des marques suivantes en haut de la carte. Si la carte n'est pas marquée, elle n'est pas conforme à REAL ID et elle ne sera pas acceptée comme preuve d'identification pour aborder un avion commercial.



Exemples de pièces d'identité conformes à REAL ID :

SC USA **South Carolina** DRIVER'S LICENSE



07/04/1970



4d **DL#: 123456789**

1 **SAMPLE**

2 **JANE MARIA**

8 **123 MAIN STREET  
ANYTOWN, SC 123451111**

3 **DOB: 07/04/1970**

4a **Issued: 10/01/2017**

4b **Expires: 07/04/2025**

15 **Sex: F** 16 **Hgt: 5'-09"**

17 **Wgt: 130 lb** 18 **Eyes: BRO**

9 **Class: D** 9a **End: NONE**

12 **Restrictions: A**

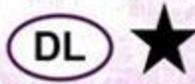


*Maren Maren*

*Henry McMaster*  
Governor

5 DD 0100010602224403054

**DISTRICT OF COLUMBIA** DRIVER LICENSE USA



4d.DLN **1234567** 4b.EXP **02/21/2021**

1.FAMILY NAME **SAMPLECARD**

2.GIVEN NAMES **THOMAS  
ALEXANDER**

8.ADDRESS **1234 COMMODORE JOSHUA BARNEY DRIVE, NE  
#1234  
WASHINGTON, DC 00000-0000**

15.SEX **M** 16.HGT **6-04** 17.WGT **200** 18.EYES **BRO**

3.DOB **02/21/1984**

9.CLASS **D** 4a.ISS **12/03/2013**

9a.ENDORSEMENTS **NONE**  **DONOR**

12.RESTRICTIONS **1**  **VETERAN**

1234567 02211984



T.A. SAMPLECARD

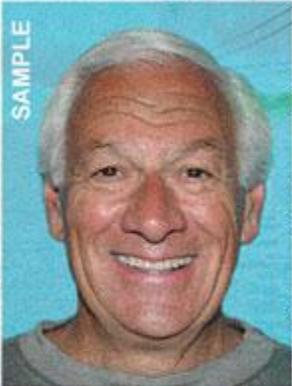
*Thomas Samplecard*

5.DD **12348757475974**



**Rhode Island**  **DRIVER LICENSE**

USA



SAMPLE

3 DOB **10/27/1957** 4d LIC # **3123456**  
 4b EXP **10/27/2021** 4a ISS **07/18/2016**

1 **SAMPLE**  
 2 **NICK**

8 **123 MAIN STREET**  
**ANYTOWN, RI 12345-1234**

9 CLASS **10**  
 9a END **NONE**  
 12 RESTR **NONE**

15 SEX **M** 18 EYES **BRO**  
 16 HGT **5'-10"** 17 WGT **175 lb** 19 HAIR **WHI**

5 DD **1234567890123456789012345**  **VETERAN**



*Nick Sample*

**NEW YORK STATE**  **DRIVER LICENSE**

USA



*Michael Matthew Motorist*

Class **D**

ID **123 456 789** **SAMPLE**

**MOTORIST**  
**MICHAEL, MATTHEW**  
**2345 ANYWHERE STREET**  
**YOUR CITY, NY 12345**

Sex **M** Height **5'-08"** Eyes **BRO**  
 DOB **10/30/1972**  
 Expires **10/30/2025**

E **NONE**  
 R **NONE**

Issued **10/30/2017**



**MICHAEL M**

**EXCELSIOR**




 **Organ Donor**

**OCT 72**



Q : Quand est-ce que je dois changer ma façon de voyager à l'intérieur des Etats-Unis ?

**A partir du 1<sup>er</sup> octobre, 2021**, tout résident d'un état ou territoire devra présenter un permis ou une carte d'identité conforme à REAL ID, ou une autre pièce d'identification acceptable, pour obtenir accès aux établissements fédéraux, entrer aux centrales nucléaires ou aborder un avion commercial. La carte elle-même doit être conforme à REAL ID, sauf si le résident utilise un document alternatif acceptable, comme un passeport ou une carte passeport, ou un permis renforcé délivré par un état. La Loi ne demande pas qu'on présente une pièce d'identité là où actuellement il n'est pas obligatoire de la montrer pour obtenir accès à un établissement fédéral (par exemple pour entrer dans les parties publiques du Smithsonian) et elle n'empêche pas non plus qu'une agence accepte une autre forme d'identification (par exemple un passeport ou une carte passeport).

Q : Est-ce que les enfants mineurs auront besoin d'un permis ou une carte d'identité pour prendre l'avion à l'intérieur des E.U. ?

Non. Le TSA ne demande pas aux enfants en dessous de 18 ans, accompagnés d'un adulte, de fournir une pièce d'identification pour voyager à l'intérieur des Etats-Unis. L'adulte aura besoin d'une pièce d'identification acceptable.

**Q : Qu'est-ce qui se passera aux voyageurs sans permis conforme ? Est-ce que le TSA les refusera accès ?**

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, 2021, les voyageurs qui ne présentent pas de permis conforme à REAL ID ou alternatif acceptable ne seront pas permis de passer le poste de contrôle de sécurité.

**Q : Est-ce que le passeport est le seul alternatif ?**

Non. Le TSA acceptera plusieurs autres pièces d'identification. Pour trouver plus amples informations sur les pièces d'identification permettant d'aborder un avion, veuillez consulter le site web du TSA à <https://www.tsa.gov/travel/security-screening/identification>.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, 2021, tout résident d'un état ou territoire devra présenter un permis ou une carte d'identité conforme à REAL ID, ou une autre pièce d'identification acceptable, pour obtenir accès aux établissements fédéraux, entrer dans les centrales nucléaires ou aborder un avion commercial. La carte elle-même doit être conforme à REAL ID, sauf si le résident utilise un document alternatif acceptable, comme un passeport. La Loi ne demande pas qu'on présente une pièce d'identité là où actuellement il n'est pas obligatoire de la montrer pour obtenir accès à un établissement fédéral (par exemple pour entrer dans les parties publiques du Smithsonian) et elle n'empêche pas non plus une agence d'accepter une autre forme d'identification (par exemple un passeport ou une carte passeport).

**Q : Est-ce que je pourrai utiliser ma pièce d'identité conforme à REAL ID pour passer la frontière avec le Canada et le Mexique et pour voyager à l'étranger ?**

Non. Les pièces d'identité conformes à REAL ID ne pourront pas être utilisées pour passer la frontière avec le Canada, le Mexique ou d'autres voyages à l'étranger.

**Q : Est-ce que je pourrai utiliser ma pièce d'identité conforme à REAL ID pour faire une croisière ou pour voyager par voie maritime ?**

Non. Les pièces d'identité conformes à REAL ID ne pourront pas être utilisées pour les voyages maritimes ou croisières internationales.

**Q : Est-ce que j'ai besoin d'un passeport si j'ai une pièce d'identité conforme à REAL ID ?**

Pour les voyages à l'étranger, il vous faudra toujours un passeport. Pour les voyages à l'intérieur des Etats-Unis, il ne vous faudra qu'une seule pièce d'identification – votre pièce d'identité conforme à REAL ID ou un alternatif comme un passeport; il ne vous faudra pas les deux.

**Q : Quel type de permis ou carte d'identité, délivré par un état, est-ce que le DHS accepte actuellement comme pièce d'identification pour accéder à ses bâtiments et établissements et aux postes de contrôle de sécurité TSA ?**

Jusqu'à l'exécution complète de REAL ID au 1<sup>er</sup> octobre, 2021, le DHS et ses agences, y compris le TSA aux postes de contrôles de sécurité, continueront à accepter pour des raisons d'identification, tous les permis de conduire et cartes d'identité délivrés par les états respectant REAL ID comme ceux des états non-respectant avec une prorogation valide.

**Q : Est-ce qu'une agence fédérale acceptera mon permis renforcé ?**

Oui. Les permis renforcés (EDL) sont reconnus par le DHS comme des documents valides pour passer la frontière sous le « Western Hemisphere Travel Initiative » (WHTI) [l'Initiative relative aux Voyages dans l'Hémisphère Occidentale] et sont des alternatifs acceptables pour des raisons officielles fédérales, par exemple accéder à un établissement fédéral ou aborder un avion commercial. Il est toujours possible que les politiques des agences individuelles s'appliquent.

Les états de Michigan, Minnesota, New York, Vermont et Washington sont les seuls états qui actuellement délivrent des EDL. Pour plus amples informations sur les EDL, veuillez consulter <https://www.dhs.gov/enhanced-drivers-licenses-what-are-they>.

**Q : Et pour les entités fédérales non-DHS ? Quel type de permis ou de carte d'identité sera accepté pour accéder ?**

Les agences fédérales ont l'autorité de fixer leur propres critères de sécurité minimum et, si souhaitable, elles pourront décider de ne pas accepter des cartes marquées non-conformes avant la date limite du 1<sup>er</sup> octobre, 2021.

Par exemple, le département américain de la défense (DoD) a récemment finalisé une mise à jour de la politique de sécurité dans toutes ses installations et n'acceptera plus les cartes marquées non-conformes dans ses établissements et installations. Par contre, le DoD continuera à accepter des cartes « legacy », délivrées par un état, sans marquage et non-conformes, jusqu'à la date limite du 1<sup>er</sup> octobre, 2021.

Pour être sûr que vous avez la propre forme d'identification, le DHS vous conseille de prendre contact avec l'agence fédérale avant de la visiter pour obtenir des informations concernant les demandes d'identification.

Nous vous rappelons que la Loi REAL ID s'applique quand une personne présente un permis ou une carte d'identité délivré par un état à une agence fédérale pour « une raison officielle » étant définie dans la Loi et ses réglementations, par exemple aborder un avion commercial règlementé par les Etats-Unis. Même si une carte conforme à REAL ID n'est pas nécessaire pour d'autres raisons, par exemple conduire, voter, activité bancaire, ou faire une demande de prestations ou de chômage, nous vous conseillons de vous informer auprès des entités locales, commerciales ou de l'état pour en savoir plus sur leur demandes d'identification spécifiques.

### Q : Est-ce que le DHS essaie de créer une base de données nationale avec toutes nos informations ?

Non. REAL ID est un ensemble de critères nationaux et non pas une carte d'identité nationale. REAL ID ne créera pas de base de données avec les informations trouvées sur un permis de conduire. Chaque juridiction continuera à délivrer son propre permis unique, préservera ses registres et contrôlera qui y aura accès et sous quelles circonstances. L'objectif de REAL ID est d'harmoniser et mieux protéger nos documents d'identité.

### Q : Quelles seront les conséquences de l'exécution de REAL ID sur les états qui fournissent des permis de conduire et des cartes d'identité aux certains étrangers/immigrants sans-papiers ?

REAL ID permet aux états respectant REAL ID de délivrer des permis de conduire et des cartes d'identité aux demandeurs dont on ne peut pas vérifier l'identité ou déterminer la présence légale. En fait, certains états délivrent déjà des cartes non-conformes aux sans-papiers. Les cartes non-conformes doivent dire clairement côté face (et dans la zone lisible par la machine) qu'elles ne sont pas acceptables pour des raisons REAL ID.

Elles doivent avoir un design ou une couleur unique pour les distinguer des cartes conformes. Le DHS avertit contre la présomption que la possession d'une carte non-conforme indique que le titulaire est un sans-papiers, vu qu'il est possible de vouloir obtenir une carte non-conforme pour des raisons non liées à une présence illégale. Etre en possession d'une carte non-conforme n'indique pas que le titulaire est un sans-papiers, vu qu'il est possible de vouloir obtenir une carte non-conforme pour des raisons non liées à une présence illégale

**Q : Quelles seront les conséquences de la disparition progressive du programme « Deferred Action for Childhood Arrivals » (DACA) [Action déferée pour immigrants arrivés étant enfants] sur la délivrance des permis de conduire et cartes d'identité aux bénéficiaires de DACA ?**

La Loi REAL ID permet aux états de délivrer des permis de conduire et des cartes d'identité temporaires (c'est à dire : pour une durée limitée) aux demandeurs qui fournissent des documents valides prouvant qu'ils se trouvent dans un « approved deferred action status » [statut DACA approuvé] [Sec. 202(c)(2)(B)(viii)] Sous la réglementation REAL ID, il est possible que ces demandeurs, avec un statut DACA approuvé, qui sont en possession d'un permis de travail (EAD) et d'un numéro de sécurité sociale (SSN) qualifient pour recevoir des permis de conduire et des cartes d'identité conformes à REAL ID de durée limitée. Le programme DACA a standardisé et accéléré le processus pour obtenir ces documents d'identification justificatifs pour les personnes approuvées par le programme DACA qui veulent obtenir des pièces d'identité conformes à REAL ID. Les personnes dans le programme DACA qui sont en possession d'un EAD et SSN valides, ont le droit de garder les cartes temporaires (de durée limitée) conformes à REAL ID, jusqu'à la date limite de validité. En tout cas, les états respectant REAL ID, ont le droit de continuer à délivrer des permis et cartes d'identité non-conformes aux personnes avec ou sans statut légal en immigration, y compris DACA, comme défini dans la Loi REAL ID.

**Q : Est-ce qu'une personne dans la situation de protection temporaire (TPS) pourra obtenir un permis/carte d'identité conforme à REAL ID ? Pendant combien de temps sera ce document valide ?**

Oui, un bénéficiaire du programme TPS pourra obtenir un permis ou une carte d'identité conforme à REAL ID. Le Ministre du DHS peut désigner un pays étranger pour TPS dû aux

conditions dans le pays qui empêchent temporairement ses ressortissants de retourner en sécurité ou, dans certaines conditions, quand le pays n'a pas les moyens de gérer le retour de ses ressortissants de façon adéquate. Le USCIS peut accorder TPS aux ressortissants qualifiés de certains pays désignés (ou parties d'un pays) qui se trouvent déjà aux Etats-Unis. Des personnes qualifiées sans nationalité mais pour qui leur dernière résidence habituelle se trouvait dans un pays désigné, peuvent également obtenir le statut TPS.

La durée de validité du permis ou de la carte d'identité dépend en général de la durée de TPS. Quand le DHS désigne ou prolonge le statut TPS pour un pays, il le fera pour au moins 6 mois par un Avis au Registre Fédéral. Le statut TPS d'un bénéficiaire est lié au pays désigné pour TPS. En application de la Section 202(c)(2)(C)(ii) de la Loi Real ID de 2005, un permis de conduire temporaire ou carte d'identité temporaire sera délivré aux personnes avec une demande de TPS approuvée ou en cours, et « sera valide seulement pendant la durée du séjour autorisé aux Etats-Unis ou, si la durée du séjour approuvé n'est pas exprimée, pendant une année ».

Pour pouvoir déterminer la conformité à la Loi REAL ID, veuillez noter qu'il n'existe pas de fin définie à la durée du séjour autorisé pour les bénéficiaires de TPS qui présentent le formulaire I-766, un permis de travail (EAD) qui contient un Code de Catégorie A-12 ou C-19 et une date de limite de validité, « Card Expires », dans la liste suivante.

- 07/05/2016
- 07/22/2017
- 11/02/2017
- 01/05/2018
- 01/22/2018
- 03/09/2018
- 06/24/2018
- 07/05/2018
- 11/02/2018
- 01/05/2019
- 04/02/2019
- 06/24/2019

- 07/22/2019
- 09/09/2019
- 01/02/2020
- 01/05/2020
- 03/24/2020

Un EAD avec les caractéristiques mentionnées ci-dessus, constitue une preuve valide de TPS requis par la Loi REAL ID de 2005, Section 202(c)(2)(B)(vii) et est acceptable pour des raisons de REAL ID. Même au cas où une réponse du programme « Systematic Alien Verification for Entitlements » (SAVE) [vérification automatique des prestations pour étrangers] vérifiant le statut en immigration, fournit une date limite désigné pour TPS, pour ces personnes il n'existe pas de fin désignée à la durée du séjour autorisé. En application de la Section 202(c)(2)(C)(ii) de la Loi Real ID de 2005, un permis de conduire temporaire ou une carte d'identité temporaire délivré aux personnes avec une demande pour TPS approuvé ou en cours, « sera valide seulement pendant la durée du séjour autorisé aux Etats-Unis ou, si la durée du séjour approuvé n'est pas exprimée, pendant une année ».

## Délivrance de documents conformes à REAL ID aux citoyens des « Freely Associated States » (FAS)

Le 17 décembre, 2018, le président Trump a signé la « REAL ID Act Modification for Freely Associated States Act », Loi Publique 115-323. Cette Loi modifie la Loi REAL ID de 2005 pour permettre aux états de délivrer aux citoyens des Etats Fédéraux de la Micronésie, la République de Palau et la République des Îles Marshall (collectivement connus sous le nom « Freely Associated States » (FAS) [Pays en association libre avec les Etats-Unis] qui ont été admis aux Etats-Unis comme non-immigrants en application du « Compact of Free Association » [Accord sur l'association libre] et qui satisfont les exigences d'identification de la Loi REAL ID, des permis de conduire et des cartes d'identité conformes à REAL ID pour la durée régulière.

Q : Qu'est-ce que cette législation change ? Les citoyens de ces pays sont des non-immigrants et dans le passé ils n'ont obtenu que des permis temporaires/de durée limitée.

La « REAL ID Act Modification for Freely Associated States Act » modifie la Loi REAL ID pour séparer les citoyens des FAS des catégories d'étrangers qui n'ont le droit que d'obtenir un permis de conduire ou une carte d'identité conforme à REAL ID temporaire (de durée limitée) avec une durée de validité qui ne dépasse pas la durée du séjour autorisé aux Etats-Unis, ou, si la durée du séjour approuvé n'est pas exprimée, pendant une année. Avec cet amendement, les citoyens des FAS qui présentent des preuves d'identité et de statut légal en immigration acceptables sous la Loi REAL ID et ses modalités d'exécution, devraient maintenant recevoir un permis ou une carte d'identité pour la durée normale et non temporaire.

**Q : De quels documents prouvant leur identité et leur statut légal en immigration est-ce que les citoyens des FAS auront besoin pour obtenir un permis conforme à REAL ID ?**

Le DHS a récemment désigné un passeport étranger non-échu avec un I-94 approuvé, un visa valide n'étant plus nécessaire, qui montre l'admission aux Etats-Unis la plus récente sous un « Compact », comme un document acceptable que les citoyens des FAS peuvent présenter pour obtenir un permis ou une carte d'identité conforme à REAL ID. Les citoyens des FAS peuvent également présenter un des autres documents d'identité listés dans la , y compris un passeport non-échu avec un visa valide non-échu (si applicable) et un I-94 approuvé, un permis de travail non-échu ou un permis de conduire ou une carte d'identité conforme à REAL ID délivré dans le passé (dans ce cas-là, un passeport valide et un I-94 constituent des preuves acceptables pour le statut légal en immigration). Dans tous les cas, les documents présentés comme preuve d'identité et statut légal en immigration, doivent être vérifiés dans le programme « Systematic Alien Verification for Entitlements » (SAVE).

**Q : Qu'est-ce qui se passe pour un demandeur qui dit qu'il a passé un nombre d'années aux Etats-Unis et n'a pas de passeport valide ?**

Il est possible que les citoyens des FAS qui sont entrés légalement aux Etats-Unis il y a des années, aient des passeports échus. Pour pouvoir obtenir un document conforme à REAL ID, ils devront renouveler leur passeport ou présenter un autre document d'identité acceptable, par exemple un EAD non-échu.

**Q : Quelle sera la durée de validité d'un permis ou une carte d'identité conforme à REAL ID délivré aux citoyens des FAS qui**

présentent les documents nécessaires prouvant leur identité et leur statut légal en immigration ? Est-ce qu'il y aura des différences visibles entre ces documents et les documents délivrés aux citoyens américains ?

La durée de validité appropriée d'un permis ou une carte d'identité sera conforme à la durée de validité régulière des documents conformes à REAL ID délivrés par l'état et montrera les mêmes marques de conformité sans langage supplémentaire.

**Q : Est-ce qu'il existe d'autres catégories de non-immigrants qui qualifient pour obtenir des documents conformes à REAL ID après avoir montré un passeport valide et un I-94 comme preuve d'identité et statut légal en immigration ?**

La désignation d'accepter un passeport non-échu avec un I-94 approuvé comme document d'identification est uniquement disponible aux citoyens des FAS admis sous les « Compacts ». Cette désignation ne change pas l'exigence pour les autres catégories de non-immigrants de présenter un passeport valide non-échu, un visa valide non-échu et un I-94 ; ou un EAD comme preuve d'identité et statut légale en immigration. Dans tous les cas, les documents présentés comme preuve d'identité et statut légal en immigration, doivent être vérifiés dans le programme « Systematic Alien Verification for Entitlements » (SAVE).

**Q : Est-ce qu'il existe d'autres catégories d'étrangers qui ne qualifient que pour un document conforme à REAL ID de durée limitée qui qualifient pour un document conforme à REAL ID de durée régulière ?**

La « REAL ID Act Modification for Freely Associated States Act » ne s'applique qu'aux citoyens des FAS et les permet d'obtenir un permis conforme à REAL ID de durée régulière. D'autres catégories d'étrangers qui se trouvent dans la situation de « temporary lawful status » [statut légal temporaire], définie dans la réglementation de REAL ID, qualifient toujours pour un permis de conduire ou une carte d'identité conforme à REAL ID temporaire (durée limitée) avec une durée de validité maximum qui ne surpasse pas la durée du séjour autorisé aux Etats-Unis ou, si la durée du séjour autorisé n'est pas exprimée, une année ». Ces catégories de personnes dans la situation « temporary lawful status », définie dans la réglementation de REAL ID, comprennent les non-immigrants; les personnes avec une demande d'asile en cours; les personnes

avec une demande de TPS en cours ou approuvée, les personnes avec un statut DACA approuvé ; ou les personnes avec une demande de résident légal permanent ou conditionnel en cours.

Q : Est-ce que la Loi REAL ID demande qu'un demandeur qui se couvre la tête pour des raisons religieuses change ou enlève la couverture pour que la photo sur le permis de conduire ou la carte d'identité montre les cheveux ou les oreilles ?

Non. Les critères réglementés dans REAL ID pour les photos numériques reconnaissent que certaines personnes se couvrent la tête pour des raisons religieuses ou autres. Cependant, il n'est pas permis que ces couvertures cachent les caractéristiques du visage ou créent une ombre. Sur la photo, le visage doit être visible, sans ombre, de la chevelure jusqu'au menton et jusqu'aux oreilles. La réglementation REAL ID ne demande la visibilité ni de la chevelure ni des oreilles.

## Les états et la conformité à REAL ID

Q. Où est-ce qu'un état trouve les informations sur la Loi REAL ID et sa réglementation ?

R. Veuillez trouver des liens à la législation et réglementation de REAL ID, avec des documents à l'appui, sur le site web du DHS ([www.dhs.gov/secure-drivers-license-documentation](http://www.dhs.gov/secure-drivers-license-documentation)). Vous pouvez également prendre contact avec le DHS à [REALID@HQ.DHS.Gov](mailto:REALID@HQ.DHS.Gov).

Q. Quelles informations est-ce qu'un état doit fournir au DHS pour obtenir une Détermination de Conformité ?

R. La réglementation REAL ID (6 C.F.R. Partie 37, Sub E) détaille les informations qu'un état doit soumettre au DHS pour obtenir une Détermination de Conformité du DHS.

Q. Où est-ce que les états qui demandent une détermination de conformité du DHS doivent envoyer leurs documents de certification ?

R. Le DHS recommande que les juridictions envoient une copie en papier et une copie électronique.

Adresse postale : 245 Murray Lane, SW; Mail Stop 0460; NAC 17-02-208-03;  
Washington, DC 20528

E-mail : [REALID@HQ.DHS.Gov](mailto:REALID@HQ.DHS.Gov)

## Q. Comment est-ce que le DHS évalue les documents de certification d'un état ?

R. Le DHS examinera les informations envoyées par l'état et, si nécessaire, effectuera des entretiens avec des employés de l'état et mènera des audits et des inspections sur place. Dans certains cas, le DHS fera une Détermination Préliminaire de Non-conformité et identifiera les lacunes dans le programme de l'état pour pouvoir délivrer des documents d'identification conformes à REAL ID. Les états auront le temps de corriger toutes les lacunes identifiées par le DHS. Une fois que le DHS détermine que l'état a complètement répondu aux exigences et modalités d'exécution de la Loi, le DHS délivrera à l'état une Détermination Finale de Conformité.

## Q. Est-ce que les juridictions qui répondent aux critères de REAL ID peuvent continuer à délivrer des permis de conduire et de cartes d'identité non-conformes à REAL ID ?

R. Oui. La Loi REAL ID permet aux juridictions de délivrer des cartes d'identité et des permis de conduire non-conformes aux exigences de la Loi. Cependant, ces permis et cartes d'identité devront indiquer clairement sur le côté face et dans la zone lisible par la machine que ce document n'est pas acceptable pour des raisons officielles.

## Q. Si mon état délivre des permis de conduire renforcés, est-ce que ça suffit pour que l'état soit reconnu comme conforme à REAL ID ?

R. Les permis renforcés (EDL) délivrés par un état et désignés par le DHS comme des documents valides pour pouvoir passer la frontière sous le WHTI, seront acceptables pour des raisons fédérales (par exemple aborder un avion commercial, accès à un établissement fédéral ou entrée dans une centrale nucléaire). Cependant, le fait de délivrer des EDL ne suffit pas pour qu'un état soit reconnu comme complètement conforme afin de déterminer si une agence fédérale pourra accepter les permis réguliers de cet état pour des raisons officielles. Par exemple, il est possible qu'une agence fédérale accepte un EDL délivré par un état mais n'accepte pas le permis de conduire régulier du même état.

## Q. Pourquoi est-ce que le DHS renouvelle la certification des états déjà déterminés conformes ?

R. Le DHS fait la détermination de conformité aux exigences minimum de la Loi REAL ID s'appuyant sur les certifications envoyées par l'état au Ministre du DHS. La réglementation de REAL ID détaille comment exécuter ces certifications. En particulier, la réglementation de REAL ID demande que les états renouvellent leur certification de conformité avec la Loi tous les trois ans, en continu, comme déterminé par le DHS.

## Q. Pourquoi est-ce que le DHS actuellement renouvelle la certification des états conformes ?

R. Le DHS a délivré les premières Déterminations de Conformité pour états en décembre 2012. A ce moment-là, des technologies clé pour vérifier les informations des demandeurs étaient encore en état de développement. Depuis, ces technologies ont été déployées et le DHS pourra renouveler la certification des états conformes basé sur un ensemble de critères communs et des technologies disponibles.

## Q. Comment est-ce que le DHS va exécuter le renouvellement de la certification des états conformes ?

R. Vingt-trois états ont reçu une Détermination de Conformité du DHS de 2012 à fin 2014. Ces états satisfont les critères pour renouvellement de certification. Le DHS renouvellera la certification de ces vingt-trois états en continu. On renouvellera la certification d'à peu près cinq états à la fois. Quand le DHS aura terminé le renouvellement de certification pour un état, un état supplémentaire sera sélectionné pour l'évaluation. Ce processus sera complet quand tous les vingt-trois états qui qualifient auront reçu une Détermination de Conformité. Après, le DHS exécutera les renouvellements de certification des états conformes à REAL ID tous les trois ans.

## Q. Quelles seront les conséquences de ce processus de renouvellement sur le public ?

R. Le processus de renouvellement de certification ne change pas la situation de conformité des états évalués. Le renouvellement de certification n'aura pas de conséquences pour les résidents des états conformes; ils continueront à utiliser leur permis de conduire ou leur carte d'identité conforme à REAL ID pour des raisons officielles. Si le DHS décide qu'actuellement un état ne satisfait pas les critères minimum

de la Loi REAL ID et sa réglementation, le DHS travaillera de près avec cet état pour mettre en œuvre un plan de correction pour fermer les lacunes.

## Prorogations pour les états

### Q. Qu'est-ce que c'est, une prorogation ?

R. Il est possible que les agences fédérales, pour des raisons officielles, n'acceptent pas les permis de conduire et les cartes d'identité délivrés par les états qui ne répondent pas aux exigences de la Loi REAL ID. Cependant, la Loi autorise le Ministre du DHS d'accorder aux états qui fournissent des justificatifs adéquats expliquant la non-conformité, des prorogations de délai pour répondre aux exigences de REAL ID. Les agences fédérales peuvent accepter, pour des raisons officielles, des permis de conduire et des cartes d'identité délivrés par des états non-conformes auxquels le DHS a accordé une prorogation.

### Q. Quelle est la durée d'une prorogation ?

R. Le Ministre du DHS déterminera la durée d'une prorogation à sa discrétion.

Q : Pourquoi est-ce que la plupart des états reçoivent une prorogation de moins de 12 mois ?

R : Tous les 56 états/territoires sauf quatre délivreront des permis/cartes d'identité conformes à REAL ID à partir du début de 2019 et n'auront pas besoin d'une année complète pour arriver à une conformité totale avec toutes les exigences de REAL ID.

### Q. Qu'est-ce qui se passera quand la prorogation arrive à terme ?

R. Quand la prorogation arrive à terme, l'état sera assujéti à l'interdiction réglementaire d'accepter, pour des raisons fédérales, les permis de conduire et les cartes d'identité de cet état. Cependant, le Ministre pourrait accorder aux états avec une prorogation à terme une courte « période de grâce » avant que les agences fédérales commencent des actions pour exécuter REAL ID aux centrales nucléaires, établissements fédéraux, y compris base militaires, et aéroports commerciaux. Les états auxquels une prorogation n'a pas été accordée, seront assujéti à l'exécution de REAL ID à partir du 22 janvier, 2019.

## Q. Comment est-ce que le DHS va déterminer d'accorder une prorogation à une juridiction ?

R. Le DHS prendra en compte les facteurs suivants en déterminant si un état a fourni des justificatifs de non-conformité adéquats :

1. Est-ce que le plus haut fonctionnaire de l'état, supervisant l'autorité responsable pour la gestion des permis de conduire, s'est engagé à satisfaire les critères de REAL ID et à exécuter la réglementation ;
2. Est-ce que l'état a fourni des documents prouvant: la situation des exigences satisfaites et non-satisfaites; les plans et les étapes clé pour répondre aux exigences non-satisfaites ; et une date limite pour commencer la délivrance de documents conformes à REAL ID ;
3. Est-ce que l'état a participé dans les évaluations de progrès périodiques de la situation des exigences satisfaites et non-satisfaites avec le DHS ?

## Q. Est-ce qu'une prorogation sera renouvelable ?

R. Les prorogations seront renouvelables à la discrétion du Ministre, pourvu que l'état ait fourni les justificatifs adéquats pour la non-conformité continuée. Le renouvellement ne se fait pas automatiquement. Une prorogation sera renouvelé uniquement si l'état démontre un progrès continu dans le processus de satisfaire les critères de REAL ID.

## L'exécution de REAL ID par l'état

### Q. A quel point dans le processus de demande de permis est-ce que l'état devrait prendre la photo du demandeur ?

R. Les états devraient prendre la photo du demandeur au début du processus de demande de permis, quand le demandeur présente une demande complétée au représentant du « Department of Motor Vehicles » (DMV) [département des véhicules motorisés]. Si à un moment pendant le processus de demande, on soupçonne de la fraude, le DMV devrait faire toute tentative de prendre la photo du demandeur si, oui ou non, la demande complétée a été soumise.

### Q. Est-ce que la Loi REAL ID demande qu'un demandeur qui se couvre la tête pour des raisons religieuses change ou enlève la couverture

**pour que la photo sur le permis de conduire ou la carte d'identité montre les cheveux ou les oreilles ?**

**R.** Non. Dans REAL ID, les critères règlementés pour les photos numériques reconnaissent que certaines personnes se couvrent la tête pour des raisons religieuses ou autres. Cependant, il n'est pas permis que ces couvertures cachent les caractéristiques du visage ou créent une ombre. Sur la photo, le visage doit être visible, sans ombre, de la chevelure jusqu'au menton et jusqu'aux oreilles. La réglementation REAL ID ne demande la visibilité ni de la chevelure ni des oreilles.

**Q.** Est-ce que le demandeur devra fournir des documents avec tous les noms utilisés dans le passé, si le nom sur le document source attestant l'identité – par exemple un acte de naissance – est différent du nom légal actuel qui sera affiché sur le nouveau permis ou la nouvelle carte d'identité ?

**R.** Le demandeur devrait être capable de montrer la traçabilité du nom, c'est à dire, un lien entre le nom sur le document source et le nom dont on aime qu'il soit affiché sur le nouveau document. C'est aux états de choisir les types de documents qu'une personne devrait présenter comme preuve de traçabilité. Il n'est pas nécessaire de fournir une liste complète de tous les noms utilisés dans le passé.

**Q.** Quels catégories d'étrangers qualifient pour obtenir un permis de conduire conforme pour la durée régulière?

**R.** Les étrangers admis légalement comme résident permanent ou temporaire, les étrangers avec un statut de résident permanent conditionnel, les étrangers avec une demande d'asile approuvée et les étrangers qui sont entrés aux Etats-Unis étant réfugiés qualifient pour un permis ou une carte d'identité conforme à REAL ID pour la durée régulière.

**Q.** De temps en temps, un étranger présente un document avec une date de validité passée, mais en fait le DHS avait prolongé la date limite et le document devrait être considéré non-échu. Est-ce qu'un état peut accepter un document dans ces circonstances?

**R.** Jusqu'à maintenant, cette situation se limite aux personnes qui ont fait une demande pour ou ont reçu TPS et dont le formulaire I-766, le permis de travail (EAD), avait été

prolongé automatiquement par le DHS. Le DHS accorde ces « prorogations automatiques » – typiquement pour 6 mois – dans cette situation par un avis du Registre Fédéral. L’avis du Registre Fédéral comprend des informations sur la façon d’identifier les EAD assujettis à une prorogation et fournit la nouvelle date limite de validité pour les EAD. Pour plus ample informations sur TPS, veuillez consulter [TPS webpage](#), le site web des services d’USCIS.

**Q. Est-ce qu’on peut renouveler à distance un permis « temporaire » ou de « durée limitée » ?**

**R.** Non. Les permis et les cartes d’identité temporaires ou de durée limitée devront être renouvelés en personne et après présentation et vérification des documents valides prouvant que le TPS est toujours en effet ou que la personne profite d’un statut légal aux Etats-Unis.

**Q. Comment est-ce qu’un permis « temporaire » ou de « durée limitée » devrait être marqué ?**

**R.** Les cartes temporaires ou de durée limitée devront indiquer clairement sur le côté face et dans la zone lisible par la machine que ce sont des cartes temporaires et elles doivent inclure la date limite de validité.

**Q. Quel est l’objectif d’un processus d’exceptions ?**

**R.** Le DHS reconnaît que chaque juridiction est unique et nécessite la flexibilité d’adapter le processus d’exceptions pour répondre à ses besoins individuels et ses circonstances. Un processus d’exceptions aide les états à répondre aux situations uniques où des personnes, pour des raisons hors de leur contrôle, ne sont pas capables de présenter un ou plusieurs des documents d’identification listés dans la réglementation. Par exemple, à la suite d’un désastre naturel, pour des raisons hors du contrôle de la personne, il se peut que les documents nécessaires pour établir son identité ou son statut légal ne soient plus disponibles ou accessibles. Dans ces cas-là, il est possible que les états doivent s’appuyer sur des documents alternatifs comme preuve d’identité ou citoyenneté américaine.

**Q. Est-ce que les états devraient alerter le DHS quand ils changent leur processus d’exceptions ?**

**R.** Le DHS comprend le besoin, dans certaines circonstances, de développer ou modifier le processus d'exceptions pour un état certifié. Dans ces cas-là, l'état doit seulement rapporter au DHS le processus modifié ou nouveau quand le DHS mène le processus périodique de renouvellement de certification.

**Q.** Est-ce les états devraient embaucher un laboratoire indépendant pour évaluer les caractéristiques physiques de leurs permis de conduire ou leurs cartes d'identité ?

**R.** Non. Les états devront utiliser multiple niveaux d'éléments de sécurité afin de pouvoir découvrir des cartes falsifiées et soumettre un rapport au DHS qui indique la capacité du design de la carte de résister à la falsification et usage de faux. Cependant, il n'est pas nécessaire d'embaucher un laboratoire indépendant pour évaluer les documents ou préparer un rapport.

**Q.** De quelle façon est-ce que les états devraient marquer les permis conformes et non-conformes pour qu'il soit facile pour un agent de sécurité de voir la différence entre les permis de conduire et les cartes d'identité acceptables et non-acceptables ?

**R.** Même si le DHS recommande que les états adoptent la marque générale (une étoile dorée), les états ont le droit, conforme au REAL ID Security Plan Guidance Handbook [le Guide pour le Plan de Sécurité de REAL ID], de soumettre au DHS pour révision et approbation, des méthodes de marquage alternatives pour clairement distinguer les cartes conformes des cartes non-conformes. Ces méthodes pourraient inclure des différences de couleur, typographie et/ou format.

**Q.** Au moment du renouvellement, est-ce que les demandeurs doivent resoumettre des documents requis au moment de la première demande ?

**R.** A l'exception des titulaires de permis ou de cartes d'identité temporaires ou de durée limitée, les demandeurs qui renouvellent leur permis ou carte d'identité ne devront pas resoumettre des documents source attestant l'identité sauf s'il y a eu un changement matériel dans les informations d'identification personnels (PII) depuis la délivrance précédente.

**Q. Qu'est-ce qui est considéré comme un changement matériel dans les informations d'identification personnelles (PII) ?**

**R.** Tout changement aux PII d'une personne, définies dans la réglementation d'inclure des informations attestant l'identité, la date de naissance ou le numéro de sécurité social, ainsi que les informations qui figurent dans les bases de données ou dans la partie lisible par la machine, du permis ou de la carte d'identité, est considéré comme un changement matériel. Malgré la définition de PII, un changement d'adresse ou de résidence principale n'est pas considéré comme un changement matériel.

**Q. Est-ce qu'il est permis aux états de délivrer à distance un double d'un document conforme à REAL ID ?**

**R.** Oui. Il est permis aux états de délivrer un double par une procédure à distance – une carte qui portera les mêmes informations et la même date de validité que la carte originale – pourvu que, depuis la délivrance précédente, il n'y ait pas eu de changement matériel dans les PII du titulaire et le document porte la même date limite de validité que le document original. Les états pourraient choisir de revérifier le SSN et le statut légal en immigration d'un demandeur en délivrant un permis de conduire ou carte d'identité double.

**Q. Si un état a déjà copié les documents source attestant l'identité d'une personne, ses informations de sécurité sociale et preuve de résidence avant la procédure de conformité complète, est-ce que cette personne devra resoumettre les mêmes documents en demandant pour la première fois un permis conforme ?**

**R.** Le DHS se rend compte que certains états actuellement demandent présentation, vérification et préservation des documents source attestant l'identité, informations de sécurité sociale et preuve de résidence d'une manière qui répond aux critères réglementés minimum. Cela comprend également qu'ils satisfont les critères minimum pour la vérification des antécédents des employés, l'entraînement dans la découverte de documents falsifiés et les exigences concernant la sécurité et le stockage des informations. Les états déjà satisfaisant ces critères n'ont pas besoin d'exiger que les demandeurs resoumettent des documents source attestant l'identité à la première demande d'un document conforme.

Q. Les états de New York, Vermont, Michigan, Minnesota et Washington actuellement délivrent des permis de conduire renforcés (EDL) désignés par le Ministre du DHS comme acceptables pour entrer aux Etats-Unis aux portes d'entrée terrestres et maritimes en application du WHTI. Est-ce que les EDL seront acceptables pour des raisons fédérales officielles, par exemple aborder un avion commercial ?

**A.** Oui. Les EDL désignés par DHS comme documents acceptables pour passer la frontière sous WHTI sont acceptables pour des raisons fédérales officielles, par exemple aborder un avion commercial ou entrer dans un établissement fédéral.